

PUISSANCE N°4

Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV)

Forme sociale : Société anonyme (SA)

Siège social : 48 C boulevard du Maréchal Foch - 49100 ANGERS

**RAPPORT ANNUEL
EXERCICE 2023**

INFORMATIONS CONCERNANT LES PLACEMENTS ET LA GESTION

La SICAV a pour objectif de gestion la recherche d'une performance supérieure à celle des marchés d'actions par le biais d'une gestion active et discrétionnaire en s'exposant sur les marchés d'actions et de taux internationaux. Cet objectif n'est lié à aucun benchmark ou indice de référence et la SICAV peut investir dans l'ensemble des valeurs cotées sur les places financières internationales.

La SICAV n'a pas d'indicateur de référence.

Cependant, à titre purement indicatif et afin d'établir des comparaisons a posteriori, il pourra être fait référence à l'indicateur MSCI WORLD.

L'indicateur est retenu sur les cours de clôture, exprimé en euro, dividendes réinvestis.

Le fonds est géré activement et de manière discrétionnaire. Le fonds n'est pas géré en référence à un indice. La stratégie de gestion utilise le principe de la diversification des investissements entre les différentes classes d'actifs en fonction des anticipations du gérant.

La politique de gestion est déterminée au moyen d'une analyse fondamentale de la conjoncture, des différents secteurs d'activité et des anticipations d'évolution de taux, sans privilégier un secteur d'activité ou une zone géographique déterminée.

Pour ce qui concerne les titres de taux, la société de gestion mène sa propre analyse crédit dans la sélection des titres à l'acquisition et en cours de vie. La société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement à ces notations mais privilégie sa propre analyse crédit pour évaluer la qualité de crédit de ces actifs et décider de la dégradation éventuelle de la note.

La SICAV s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

- de 0% à 100% sur les marchés d'actions de toutes zones géographiques, y compris de pays émergents, et de toutes tailles de capitalisation, de tous les secteurs, dont :

- de 0% à 100% aux marchés des actions de petite capitalisation (<150 millions d'euros).

- de 0% à 100% aux marchés des actions de pays émergents.

- de 0% à 100% aux marchés des actions liées à l'or et aux matières premières (hors matières premières alimentaires).

- de 0% à 100 % en instruments de taux (y compris monétaires) d'émetteurs de toutes zones géographiques, y compris de pays émergents souverains, du secteur public et privé de toutes notations selon l'analyse de la société de gestion dont :

- de 0% à 100% en instruments de taux spéculatifs de notation inférieure à BBB- et supérieure ou égale à B- selon l'analyse de la société de gestion,

- de 0% à 10% en instruments de taux spéculatifs de notation inférieure à B- selon l'analyse de la société de gestion.

La fourchette de sensibilité de la partie obligataire est comprise entre 0 et 7.

- de 0% à 50% sur les marchés des obligations convertibles de toutes notations, d'émetteurs internationaux, de toutes zones géographiques, y compris de pays émergents, de tous secteurs économiques, dont les actions sous-jacentes pourront être de toute taille de capitalisation.

- de 0% à 100% au risque de change sur les devises hors euro.

La SICAV peut investir :

- en actions, en titres de créance et instruments du marché monétaire.
- jusqu'à 100% son actif net en OPCVM de droit français ou étranger, en FIA de droit français ou établis dans d'autres Etats membres de l'UE et en fonds d'investissement de droit étranger, dont jusqu'à 30% de son actif net en FIA de droit français ou établis dans d'autres Etats membres de l'UE et en fonds d'investissement de droit étranger autres que ceux relevant du 1° de l'article R.214-32-42 du Code Monétaire et Financier, remplissant les conditions prévues aux 1° à 4° de l'article R. 214-13 du même Code.

Il peut également intervenir sur les :

- contrats financiers à terme fermes ou optionnels, négociés sur des marchés réglementés français et étrangers et des titres intégrant des dérivés simples ou complexes, dans un but, tant de couverture que d'exposition sur les risques d'action et de taux, et de couverture du risque de change.
- dépôts, emprunts d'espèces.

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE ORDINAIRE DU 03 MAI 2024

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire conformément aux textes légaux et réglementaires et aux statuts sociaux, pour vous rendre compte d'une part, de l'activité de votre société au cours de l'exercice écoulé et vous demander d'approuver les comptes arrêtés au 29 décembre 2023.

1. Politique de Gestion

SICAV PUISSANCE N°4

La performance de l'année 2023 affiche une progression nette de tous frais de **+4,76%**. Elle ressort inférieure à sa performance pondérée par les allocations effectivement constatées (+6,18%). Précisons que sur 3 ans la performance nette de tous frais est de +3,16% versus +0,58% pour cette même performance pondérée et +2,64% pour le monétaire. Fait marquant de l'année, 4 M€ ont été retirés soit plus de 15% de l'actif net. Ce facteur a évidemment pesé sur la performance.

► Poche TAUX :

Allocation « Obligations » : -8,5 points (74,1% du portefeuille dont 1,6% de Structurés).

Principaux mouvements : Achats CREDIT AGRICOLE 2,80% 07/2026, BFCM 0,01% 03/2025, RCI BANQUE 4,625% 10/2026, CREDIT AGRICOLE 2,70% 04/2025, CREDIT AGRICOLE 2,70% 07/2025, BNP PARIBAS 0,50% 07/2025, FORD MOTOR 3,021% 2024, COFACE 5,75% 11/2033, LA BANQUE POSTALE 1,00% 2024, BPCE 3% 07/2026, DUFYR ONE 2,50% 10/2024, BNP CARDIF 1,00% 11/2024, GETLINK 3,5% 2025, FAURECIA 2,625% 2025. Sorties LAGARDERE 2,75% 2023, RCI BANQUE 0,50% 09/2023, SPIE 3,125% 2024, EUROFINS 4,875% PERP (call 04/23 E3m+701), ILIAD 0,75% 2024, ILIAD 1,50% 2024, BPCE 3,00% 10/2023, NETFLIX 3,625% 2027, BPCE 4,625% 2023, BFCM EUAMDB10+0,10 PERP, LOXAM 4,25% 2024, ALLERGAN 1,50% 10/2023, TIKEHAU 3% 2023, TECHNIP 3,15% 2023, BIRD 6,00% 2023, CV CLARANOVA 5% 2023, CECONOMY 1,75% 2024, AKUO ENERGY 4,25% 2023, ETF LYXOR GOV € 5-7Y.

CONTRIBUTIONS LES PLUS POSITIVES : Structuré UNIBAIL 4,7% 2024 (+29,7% / +0,33), Titre Participatif RENAULT (+15,8% / +0,26), ETF LYXOR GOV € 5-7Y (+5,3% / +0,25), GROUPAMA 6,375% PERP Call 24 (E3M+5,77) (+4,8% / +0,21).

CONTRIBUTIONS LES PLUS NEGATIVES : RESIDE ETUDES 4,50% 2024 (-50,5% / -0,42), EMERAUDEV 6% 2026 (-10,5% / -0,09), Titre Participatif ST-GOBAIN (-5,5% / -0,05), CAPELLI 7% 2024 (-3,9% / -0,04), Titre Participatif DIAC (-11,8% / -0,03).

Allocation « Monétaire » : +10,5 points (12,5% du portefeuille).

► Poche ACTIONS :

Allocation « Actions » : -2,0 points (13,4% du portefeuille).

Principaux mouvements : Achats VEOLIA ENVIRONNEMENT, ASML HOLDING, FCP MCA GLOBAL MARKETS. Renforcements ETF CHINA 50, ALSTOM, VIVENDI. Ventes totales XILAM ANIMATION, FNAC DARTY, SPAC TRANSITION, UNIVERSAL MUSIC, CAPGEMINI, STELLANTIS. Allègements CHARGEURS, ACCOR, TOTALENERGIES, AIRBUS, LVMH, VINCI, BNP PARIBAS, AIR LIQUIDE, SCHNEIDER ELECTRIC.

CONTRIBUTIONS LES PLUS POSITIVES : STELLANTIS (+27,1% / +0,31), SCHNEIDER ELECTRIC (+30,4% / +0,30), AIR LIQUIDE (+29,4% / +0,26), BNP PARIBAS (+19,8% / +0,23), VINCI (+19,8% / +0,17).

CONTRIBUTIONS LES PLUS NEGATIVES : XILAM ANIMATION (-76,3% / -0,30), ETF CHINA 50 (-17,1% / -0,13), ALSTOM (-14,7% / -0,10), CHARGEURS (-5,7% / -0,04)

Contribution positive du MONEP à hauteur de +0,13 point.

Proportion d'OPC MCA FINANCE détenus en portefeuille : 16,47%

Point macro :

Soyons honnêtes, l'année 2023 fut rude et a pris par surprise la plupart des experts. La récession aux Etats-Unis a longtemps été attendue, d'abord au T2 puis au S2 2023. Nous finissons finalement l'année proche d'une croissance de 2,5% du PIB par rapport à 2022 ! Avec le ralentissement de l'inflation, le scénario de « hard landing » a progressivement été mis de côté pour laisser place au « soft landing ». La situation en Europe est différente. La croissance économique est beaucoup plus terne avec par exemple +0,8% de croissance du PIB en 2023 en France, -0,3% en Allemagne. Comme aux Etats-Unis, la trajectoire inflationniste, désormais, reste par contre rassurante. Il faut rappeler que les craintes inflationnistes de début 2023 ont obligé les Banques Centrales à remonter les taux d'intérêt 5 fois pour la FED de 4,50% à 5,50% et 7 fois pour la BCE de 2,50% à 4,50%. Conséquences, sur un an, l'Euribor 3 mois est passé de 2,13% à 3,91%, le 2 ans allemand de 2,69% à 2,46%, le 10 ans allemand de 2,48% à 2,08%, le 10 ans français de 3,03% à 2,62% et le 10 ans américain de 3,88% à 3,92%. La plupart des indices actions finissent proches des plus hauts historiques et les taux longs ont donc entamé leur baisse depuis fin octobre, en prévision de politiques monétaires conventionnelles plus accommodantes dès la fin du T1 2024.

Perspectives :

Bien que nous tablions aujourd'hui sur des baisses des taux directeurs plus tardives dans l'année (été ?), l'humilité doit nous inciter à réfléchir sur les différentes raisons qui justifieraient un revirement si rapide. En premier lieu, la dynamique de désinflation que nous avons observée sur 2023 peut laisser penser à un retour rapide sur l'objectif des 2%. Il s'agit du scénario de soft landing le plus haussier pour les actifs risqués. Le retour à l'objectif de 2% aura finalement été peu onéreux économiquement (pas

de récession sauf technique comme en Allemagne). Autre élément de réflexion, la dégradation des déficits publics des pays développés peut soulever la question de la soutenabilité de la dette si les taux restent élevés (le coût de la dette deviendrait trop pesant). Le risque majeur reste dans ce cas que l'inflation ne baisse pas aussi rapidement, voire remonte et que certains « inputs » (principalement le prix du baril de pétrole dont la zone euro est tellement dépendante) rebondissent. Il en faut probablement peu pour relancer la machine inflationniste. Enfin, l'autre possibilité (pas du tout intégrée dans les valorisations actuelles) serait qu'un ralentissement économique violent (récession) oblige les banques centrales à agir rapidement. Nous écartons pour l'instant ces hypothèses et gardons le scénario central de « soft landing » et d'un retour de politiques monétaires plus accommodantes à l'été.

Transparence de la promotion des caractéristiques environnementales ou sociales et des investissements durables - SFDR / Taxonomie

La stratégie du **FIA PUISSANCE N°4** est conforme aux dispositions de l'article 6 du Règlement UE 2019/2088 dit « Règlement SFDR ». Il n'a promu aucun investissement durable : ni objectif d'investissement durable, ni caractéristiques environnementales ou sociales ou de gouvernance. Sa stratégie de gestion est exclusivement liée à sa performance financière mesurée par comparaison à son indicateur de référence, indicateur de marché. De plus, les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Effet de levier	en montant	en % de l'actif net
Mesure du risque global : méthode de l'engagement	21 595 564.32 EUR	101.56%
Levier Brut AIFM	21 527 520.01 EUR	101.24%

Information relative au traitement des actifs non liquides

Les actifs listés ci-dessous ont fait l'objet d'un traitement spécial en raison de leur nature non liquide :

GR. YNERGIE 7% 01/2026 [FR0014001NR9] : 0.91% de l'Actif Net

RESIDE ETUDES 5% 02/2025 [FR0013071644] : 0.41% de l'Actif Net

Evènements intervenus au cours de la période

15/09/2023 : Mise en place de gates (mécanisme de gestion de la liquidité) permettant d'étaler les demandes de rachats sur plusieurs valeurs liquidatives dès lors qu'elles dépassent des seuils définis (cf. prospectus de l'OPC pour toute information complémentaire).

15/12/2023 : Changement d'indicateur de référence anciennement « MSCI WORLD » désormais « 20% Morningstar Europe NR EUR + 70% Morningstar Eurozone 1-5 Yr Core Bond GR EUR + 10% €STER capitalisé. En outre, mise à jour de la grille de facturation (précisions sur minimum).

	Année 2023	PUISSANCE N°4 Allocation Modérée EUR
VL	1 172,66 €	
Actif net	21,26 M€	

Caractéristiques du fonds

Forme juridique	SICAV de droit français
Code ISIN	FR0011766658
Date de création	28 mars 2014
Affectation des résultats	Capitalisation ou distribution
Durée de placement conseillée	> 5 ans
Devise cotation	Euro

Conditions financières

Droit d'entrée	5% max.
Droit de sortie	3,5% max.
Frais de gestion	1,41% TTC max.
Valorisation	Quinzaine
Eligible PEA PME	Non
Cut Off	Mardi à 9h
Décimalisation	Millième de part
Dépositaire	CIC – BFCM
Valorisateur	CM Asset Management

Philosophie du fonds

SICAV à la recherche d'une surperformance par rapport à son indicateur de référence constitué de 20% Morningstar Europe NR EUR + 70% Morningstar Eurozone 1-5 Yr Core Bond GR EUR + 10% €STER capitalisé sur la durée de placement recommandée. L'indicateur est retenu sur les cours de clôture, exprimé en euro, coupons et dividendes réinvestis et en tenant compte de la capitalisation des intérêts pour l'€STER.

Pour plus d'information

L'OPC est investi sur les marchés financiers et n'offre aucune garantie de rendement ou de performance et présente un risque de perte en capital.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Les références à des valeurs mobilières spécifiques et à leurs émetteurs répondent uniquement à un but d'illustration et ne doivent pas être interprétées comme des recommandations d'achat ou de vente de ces valeurs.

Ce document, à caractère commercial, a pour but de vous informer de manière simplifiée sur les caractéristiques du FCP. Pour plus d'information sur les risques et les frais, vous pouvez vous référer au DICI et au prospectus disponibles sur notre site internet www.mcafinance.fr ou contacter votre interlocuteur habituel.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible,

A risque plus élevé,



Rendement potentiellement plus faible

Rendement potentiellement plus élevé

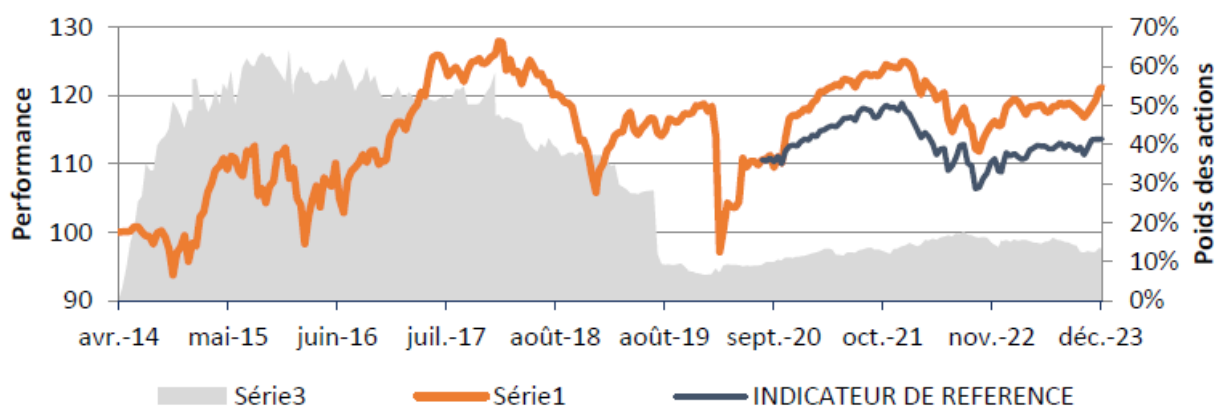
Cet indicateur représente le profil de risque du FCP affiché dans le DICI. La catégorie de risque n'est pas statique et pourra évoluer dans le temps

Performances et statistiques

	2023	3 ans	5 ans
Fonds	4,76%	3,16%	12,63%
Perf. Annualisée		1,04%	2,41%
Indicateur de référence	6,71%	0,11%	
Perf. Annualisée		0,04%	
Allocation x Indice *	6,18%	0,58%	
Perf. Annualisée		0,19%	

- Le fonds n'a pas d'indice de référence ni d'indicateur de comparaison à posteriori. Les performances « Allocation x Indice » sont calculées à l'aide des allocations moyennes par classe d'actifs et des performances des indices « Morningstar Europe NR EUR » pour les actions, « Morningstar Eurozone 1-5 Yr Core Bond GR EUR » pour les obligations et « Ester capitalisé » pour le monétaire.

EVOLUTION PUISSANCE N°4 DEPUIS L'ORIGINE



Evaluation du risque

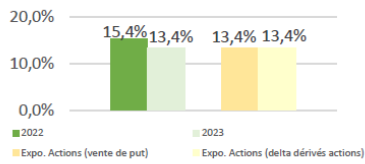
	PUISSANCE N°4			INDICATEUR DE REFERENCE		
	1 an	3 ans	5 ans	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité fonds	4,6%	7,0%	12,9%	4,4%	6,2%	6,2%
Max Drawdown	-2,3%	-11,1%	-20,2%	-1,5%	-10,5%	-10,5%
Tracking Error	3,8%	5,0%	12,1%			
Ratio de Sharpe	1,02	0,45	0,98			
Ratio d'information	0,18	0,62	1,04			
Bêta	0,71	0,82	0,91			
Délai de recouvrement	22	72	151			

Max Drawdown : perte maximale historique
Tracking Error : volatilité de la différence des rentabilités du fonds et de l'indice
Ratio de Sharpe : surplus de rendement sur un placement sans risque pour 1% de risque pris
Ratio d'information : performance relative dégagée par le fonds pour chaque point de volatilité consenti par rapport à son indicateur de référence
Bêta : sensibilité de la performance du fonds face aux fluctuations de la performance de son indicateur de référence
Délai de recouvrement : nombre de VL nécessaires pour récupérer des pertes subies lors de la perte maximale historique de la période

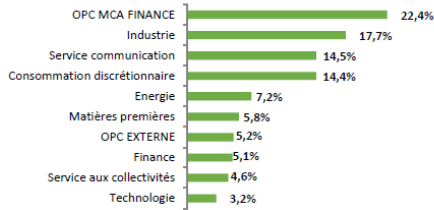
Principaux mouvements				Top 5 positions	
Achats	Renforcements	Allègements	Ventes		
				MCA GESTOBLIG	8,87%
ASML HOLDING	ALSTOM	ACCOR	CAPGEMINI	GROUPAMA TV14 PERP	4,91%
FCP MCA GLOBAL MARKETS	ETF CHINA 50	AIRBUS	FNAC DARTY	MCA GTD	4,72%
VEOLIA ENVIRONNEMENT	VIVENDI	LVMH	SPAC TRANSITION	ACMN VIE 4,625% 06/2024	2,90%
BNP PARIBAS 0,50% 07/2025	TP BNP PARIBAS	SCHNEIDER ELECTRIC	STELLANTIS	FCP GROUPAMA AXIOM LEGACY	2,65%
BPCE 3% 07/2026	BNP CARDIF 1,00% 11/2024	TP BNP PARIBAS	UNIVERSAL MUSIC		
LA BANQUE POSTALE 1,00% 10/2024	DUFY ONE 2,50% 10/2024	BIRD 5,25% 2024	AKUO ENERGY 4,25% 2023		
COFACE 5,75% 11/2033	FAURECIA 2,625% 06/2025	TP RENAULT	ALLERGAN 1,50% 10/2023		
FORD MOTOR 3,021% 03/2024	GETLINK 3,5% 10/2025	TP ST-GOBAIN	BPCE 4,625% 2023		
				Poids top 10 : 34,07%	

Actions

Évolution allocation actions

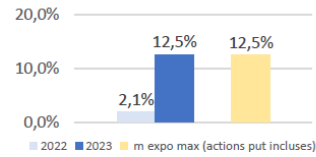


Répartition sectorielle

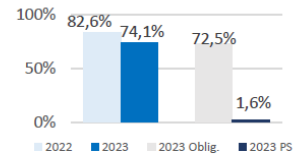


Taux

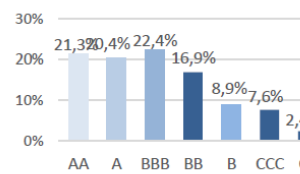
Évolution allocation monétaire



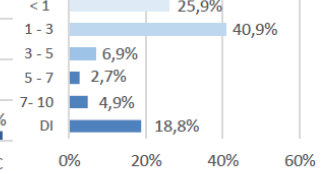
Évolution allocation obligataire



Répartition par notations



Répartition par maturité



Performances et contributions

Performance et contribution par classe d'actifs année 2023

Classe d'actifs	PUISSANCE N°4	Indices	Diff.	Contrib.	
TAUX	Monétaire / Éter capitalisé	+3,02%	+3,24%	-0,22%	+0,20%
	Obligations / Eurozone 1-5 Y €	+4,42%	+4,68%	-0,26%	+3,75%
	dont autres obligations	+4,06%			
	dont structurés	+28,79%			
ACTIONS	Actions / Morningstar Europe EUR nr	+13,34%	+15,54%	-2,20%	+1,95%

Contributeurs annuels à la performance TAUX

Négatifs	Perf.	Contrib.	Positifs	Perf.	Contrib.
RESIDE ETUDES 02/2025	-4,50%	-0,42%	PS UNIBAIL 04/2024	+4,70%	+0,33%
EMERAUDEV 04/2026	-10,5%	-0,09%	TP RENAULT	+15,8%	+0,26%
TP ST-GOBAIN	-5,5%	-0,05%	ETF LYXOR GOV € 5-7Y	+5,3%	+0,25%

Options sur actions	+0,13%
Frais de gestion/recherche	-1,27%
Performance PUISSANCE N°4 2023	+4,76%

Contributeurs annuels à la performance ACTIONS

Négatifs	Perf.	Contrib.	Positifs	Perf.	Contrib.
XILAM ANIMATION	-72,2%	-0,30%	STELLANTIS	+27,1%	+0,31%
ETF CHINA 50	-17,1%	-0,13%	SCHNEIDER ELECTRIC	+30,4%	+0,30%
ALSTOM	-14,7%	-0,10%	AIR LIQUIDE	+29,4%	+0,26%

Comparaison performance année 2023

PUISSANCE N°4	Alloc. * Perf. Indices	Diff.
+4,76%	+6,18%	-1,41%
PUISSANCE N°4	Perf. indic. de réf.	Diff.
+4,76%	+6,71%	-1,95%

2. Résultat de l'exercice

L'actif net au 29/12/2023 était de 21 263 848,29€ contre 24 203 787,71€ au 30/12/2022.

Aux mêmes dates, la valeur liquidative de l'action s'établissait à 1 172,66€, contre 1 119,35€.

3. Frais d'intermédiation

Conformément au règlement général de l'AMF, article 321-122, nous vous informons que les Frais de Transactions facturés au fonds en 2023 se décomposent en Frais d'Intermédiation pour 62% se répartissant à hauteur de 90% pour CM-CICS MARKET SOLUTIONS (4,329.95 EUR, soit 0.02% de l'AUM moyen) et de 10% pour les tiers négociateurs (459.74 EUR, soit 0.00% de l'AUM moyen) et en Commissions de Mouvement pour 38% se répartissant à hauteur de 100% pour CM-CICS MARKET SOLUTIONS (2,917.55 EUR, soit 0.01% de l'AUM moyen) et de 0% pour la société de gestion MCA FINANCE (0.00 EUR, soit 0.00% de l'AUM moyen). Le budget Recherche pour l'année 2023 s'est élevé à 5,299.02 EUR (0.02% de l'AUM moyen).

4. Politique du gestionnaire en matière de droit de vote

Conformément aux articles 314-100 à 314-102 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, nous vous informons que notre politique de droit de vote et d'engagement actionnarial est disponible en ligne sur le site internet de la société de gestion et à son siège social. Vous trouverez également le compte-rendu de celle-ci.

5. Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

En sa qualité de société de gestion, MCA FINANCE sélectionne des prestataires dont la politique d'exécution permet d'assurer le meilleur résultat possible lors du passage des ordres transmis pour le compte de ses OPC. MCA FINANCE utilise les services d'une table de négociation externe (CIC « table buy side » ou « TBS »). MCA FINANCE a défini une politique de sélection et d'évaluation de ses intermédiaires selon un certain nombre de critères dont vous pouvez retrouver la version actualisée sur le site internet www.mcafinance.fr.

6. Politique de rémunération

Conformément à la Directive 2011/61/UE et l'article 319-10 du RG AMF, la société de gestion a mis en place une politique de rémunération pour les catégories de personnel dont les activités professionnelles ont une incidence significative sur le profil de risque de la société de gestion ou des FIA. Ces catégories de personnel comprennent les gérants, les membres de la direction générale, les preneurs de risques, les personnes exerçant une fonction de contrôle, les personnes qui ont le pouvoir d'exercer une influence sur les salariés, et tous les salariés recevant une rémunération totale se situant dans la même tranche de rémunération que les preneurs de risques et la direction générale.

La politique de rémunération est conforme et favorise une gestion des risques saine et efficace et ne favorise pas une prise de risque incompatible avec les profils de risque de la société de gestion et ne gêne pas l'obligation de la société de gestion d'agir dans l'intérêt supérieur des OPC.

La politique de rémunération de la société de gestion a été conçue pour promouvoir la bonne gestion des risques et décourager une prise de risque qui dépasserait le niveau de risque qu'elle peut tolérer, en tenant compte des profils d'investissement des fonds gérés et en mettant en place des mesures permettant d'éviter les conflits d'intérêts.

La politique de rémunération est revue annuellement. La politique de rémunération de la société de gestion, décrivant la façon dont la rémunération et les avantages sont calculés, est disponible

gratuitement sur demande au siège social de la société de gestion. Un résumé est disponible sur le site internet: www.mcafinance.fr.

7. Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

8. Information relative au traitement des actifs non liquides

Aucun des actifs de votre SICAV n'a fait l'objet d'un traitement spécial en raison de sa nature non liquide..

9. Evènements intervenus au cours de la période

- 15/09/2023 Caractéristiques de gestion : Ajout d'information précisant que le fonds ne prend pas en compte les principales incidences négatives conformément à l'article 7 du règlement UE 2019/2088
- 15/09/2023 Caractéristiques parts (hors frais) : Intégration des conditions et modalités de mise en place du mécanisme de plafonnement des rachats dit gates conformément à l'instruction AMF 2017-05, dans les prospectus, et règlements (article 3) ou statuts (article 8) des OPC
- 15/09/2023 Frais : Mise à jour de la dénomination des frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion dorénavant frais de gestion financière et frais de fonctionnement et autres services
- 15/09/2023 Frais : Mise à jour des frais facturés au fonds, au niveau des commissions de mouvement sans entraîner d'augmentation, selon la société de gestion
- 15/12/2023 Changement de société de gestion : Changement du gestionnaire administratif et valorisateur : anciennement CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT désormais CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT, A compter du 1er janvier 2024, CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC)
- 15/12/2023 Caractéristiques de gestion : Modification de l'objectif de gestion : ajout des marchés de taux en sus des marchés d'actions dans la recherche de performance
- 15/12/2023 Caractéristiques de gestion : La modification de l'indicateur de comparaison a posteriori : anciennement MSCI WORLD désormais 20% Morningstar Europe NR EUR + 70% Morningstar Eurozone 1-5 Yr Core Bond GR EUR + 10% ?STER capitalisé .
- 15/12/2023 Frais : L'ajout d'un montant minimum dans les commissions de mouvement : Actions, warrants, obligations convertibles, droits, bons de souscription : anciennement 0,06% TTC maximum (50 € TTC maximum) désormais 0,06% TTC maximum (10 € TTC minimum / 50 ? TTC maximum)

I. AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Le montant des sommes distribuables afférentes au résultat de l'exercice, composé du résultat net de l'exercice de 451 070,14€ et du compte de régularisation des revenus de l'exercice de -51 606,84€, et du report à nouveau de l'exercice précédent de 1 110 537,68€ s'élève à 1 510 000,98€. Conformément aux statuts, nous vous proposons d'affecter ces sommes comme suit :

Action C : Report pour un montant de 1 510 000,98€.

Conformément au code général des impôts, il est rappelé qu'au titre des trois derniers exercices, les distributions de dividende ont été les suivantes :

Exercice 31/12/2020 :

Action C : 40,00€, sans crédit d'impôt attaché.

Exercice 31/12/2021 :

Action C : Pas de Distribution.

Exercice 30/12/2022 :

Action C : Pas de Distribution.

Le montant des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes de l'exercice s'élève à 148 756,46€. Nous vous proposons d'affecter ces sommes comme suit :

Action C : Report pour un montant de 148 756,46€.

Il est rappelé qu'il n'y pas eu de distributions des sommes afférentes aux plus-values nettes au cours des trois derniers exercices.

II. SITUATION DES MANDATS AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Aucun mandat n'arrive à échéance à l'issue de l'assemblée générale annuelle.

III. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Conformément aux dispositions de l'ordonnance 2017-1162 du 12 juillet 2017, du décret 2017-1174 du 18 juillet 2017 et de l'article L. 225-37 du code de commerce, nous vous communiquons les informations ci-après :

1. Délégations accordées par l'assemblée générale des actionnaires dans le domaine des augmentations de capital

Sans objet

2. Conventions soumises à autorisation préalable du conseil d'administration

Aucune convention intervenant, directement ou par personne interposée, entre, d'une part, l'un des mandataires sociaux ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % d'une société et, d'autre part, une autre société dont la première possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital, à l'exception des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales, n'a été signée avec la SICAV.

3. Compte rendu des rémunérations et avantages versés à chaque mandataire

Sans objet

4. Montant des rémunérations et des avantages de toutes nature versés par les sociétés contrôlées à chaque mandataire (article L. 225-37-3)

Sans objet

5. Modalités d'exercice de la Direction générale prévues

Aucun changement n'est intervenu. La Direction générale de la SICAV continue d'être assurée par le Président du conseil d'administration.

Le Conseil d'administration

TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES (SFTR)

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

BILAN ACTIF

	29/12/2023	30/12/2022
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts et instruments financiers	21 194 869,86	24 006 386,18
Actions et valeurs assimilées	2 089 535,00	3 284 029,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	2 089 535,00	3 284 029,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	11 871 854,78	14 701 238,88
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	11 871 854,78	14 701 238,88
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'organismes de placement collectif	7 233 480,08	6 021 118,30
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	7 233 480,08	6 021 118,30
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	49 475,75	112 278,17
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	49 475,75	112 278,17
Comptes financiers	82 426,20	244 913,92
Liquidités	82 426,20	244 913,92
Total de l'actif	21 326 771,81	24 363 578,27

BILAN PASSIF

	29/12/2023	30/12/2022
Capitaux propres		
Capital	19 605 090,85	22 020 364,64
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	149 058,94	35 728,70
Report à nouveau (a)	1 110 537,68	1 583 719,54
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-302,48	142 019,11
Résultat de l'exercice (a, b)	399 463,30	421 955,72
Total des capitaux propres	21 263 848,29	24 203 787,71
(= Montant représentatif de l'actif net)		
Instruments financiers	0,00	3 270,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	3 270,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	3 270,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	62 923,52	156 520,56
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	62 923,52	156 520,56
Comptes financiers	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	21 326 771,81	24 363 578,27

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

	29/12/2023	30/12/2022
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Options		
Actions et assimilés		
AS1XF3P00003 AS1/0123/PUT /23. ALSTHOM RGPT	0,00	34 366,92
EA1XF3P00003 EA1/0123/PUT /104. EADS	0,00	17 241,62
Total Actions et assimilés	0,00	51 608,54
Total Options	0,00	51 608,54
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	51 608,54
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Autres opérations	0,00	51 608,54

COMPTE DE RESULTAT

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	85 548,80	115 133,88
Produits sur obligations et valeurs assimilées	635 869,79	654 518,31
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	721 418,59	769 652,19
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	0,00	2 115,98
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	0,00	2 115,98
Résultat sur opérations financières (I - II)	721 418,59	767 536,21
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	270 348,45	299 963,02
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	451 070,14	467 573,19
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-51 606,84	-45 617,47
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	399 463,30	421 955,72

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

1. Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

2. Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

3. Affectation des sommes distribuables

Part C :

Pour les revenus : capitalisation et/ou distribution annuelle et/ou report

Pour les plus ou moins-values : capitalisat° et/ou distribut° et/ou report à nouv.

4. Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
C	FR0011766658	1,41 % TTC taux maximum dont frais de gestion financière : 0 % dont frais de fonctionnement et autres services : 0 %	Actif net

Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
C	FR0011766658	2 % TTC Taux maximum de l'actif net

Commission de surperformance

Part FR0011766658 C

Néant

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Actions, warrants, obligations convertibles, droits, bons de souscription 0,06% TTC maximum (50 € TTC maximum) Obligations, EMTN 0,015% TTC maximum (50 € TTC maximum) Titres négociables à court terme : 55 € TTC maximum S/R OPC : 40 € TTC maximum Eurex - Monep Options : 0.25% (4 € TTC minimum) Futures : 1,50€ TTC /lot Prélèvement sur chaque transaction		100	

5. Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.
En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
- L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme :

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

6. Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

7. Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue :

Néant

Garantie donnée :

Néant

Informations complémentaires

Les frais liés à la recherche au sens de l'article 314-21 du règlement général de l'AMF peuvent être facturés au FIA, lorsque ces frais ne sont pas payés à partir des ressources propres de la société de gestion.

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	29/12/2023	30/12/2022
Actif net en début d'exercice	24 203 787,71	28 069 010,18
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	0,00	1 206 109,20
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-4 004 813,10	-3 009 460,00
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	480 912,99	396 761,03
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-431 673,57	-294 261,26
Plus-values réalisées sur contrats financiers	34 449,80	92 568,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-2 750,00	-14 065,00
Frais de transaction	-16 107,08	-23 222,25
Différences de change	2,05	-2,05
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	551 279,35	-2 696 381,33
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>-1 160 113,60</i>	<i>-1 711 392,95</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-1 711 392,95</i>	<i>984 988,38</i>
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	-2 310,00	9 158,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>0,00</i>	<i>2 310,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>2 310,00</i>	<i>-6 848,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	451 070,14	467 573,19
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	21 263 848,29	24 203 787,71

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE
D'INSTRUMENT**

	Montant	%
ACTIF		
Obligations et valeurs assimilées		
Obligations à taux fixe négo. sur un marché régl. ou assimilé	6 194 236,35	29,13
Obligations à taux variable, révisable négo. sur un marché régl. ou assimilé	180 565,00	0,85
Obligations indexées négo. sur un marché régl. ou assimilé	347 284,00	1,63
Titres participatifs	709 852,00	3,34
Titres subordonnés (TSR - TSDI)	4 439 917,43	20,88
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	11 871 854,78	55,83
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Operations contractuelles a l'achat		
TOTAL Operations contractuelles a l'achat	0,00	0,00
PASSIF		
Cessions		
TOTAL Cessions	0,00	0,00
Operations contractuelles a la vente		
TOTAL Operations contractuelles a la vente	0,00	0,00
HORS BILAN		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	0,00	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	29/12/2023
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	29/12/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			3 502 870,70
	FR0007004171	MCA GESTOBLIG FCP	1 885 208,00
	FR0010231936	MCA GTD C FCP 3DEC	1 002 690,00
	FR0011668011	MCA ENTR.PME C 3D	346 528,00
	FR0013106705	MCA GLOB.MKTS C 3D	268 444,70
Contrats financiers			0,00
Total des titres du groupe			3 502 870,70

TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice						
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes			0	0	0	0

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice				
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes			0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	1 110 537,68	1 583 719,54
Résultat	399 463,30	421 955,72
Total	1 510 000,98	2 005 675,26

	29/12/2023	30/12/2022
D1 PART DIST D		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	1 510 000,98	1 551 039,80
Capitalisation	0,00	454 635,46
Total	1 510 000,98	2 005 675,26
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	18 133	21 623
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	149 058,94	35 728,70
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-302,48	142 019,11
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	148 756,46	177 747,81

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	29/12/2023	30/12/2022
D1 PART DIST D		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	148 756,46	177 747,81
Capitalisation	0,00	0,00
Total	148 756,46	177 747,81
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	18 133,00	21 623,00
Distribution unitaire	0,00	0,00

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire €	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) €	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) €	Crédit d'impôt unitaire €	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes €
31/12/2019	D1 PART DIST D	26 632 756,79	22 484,00	1 184,52	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2020	D1 PART DIST D	27 393 121,12	23 304,00	1 175,46	0,00	40,00	0,00	0,00
31/12/2021	D1 PART DIST D	28 069 010,18	23 303,00	1 204,52	0,00	0,00	0,00	65,36
30/12/2022	D1 PART DIST D	24 203 787,71	21 623,00	1 119,35	0,00	0,00	0,00	21,02
29/12/2023	D1 PART DIST D	21 263 848,29	18 133,00	1 172,66	0,00	0,00	0,00	0,00

SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
D1 PART DIST D		
Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice	0,00000	0,00
Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice	-3 490,00000	-4 004 813,10
Solde net des Souscriptions/Rachats	-3 490,00000	-4 004 813,10
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	18 133,00000	

COMMISSIONS

	En montant
D1 PART DIST D	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocedées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	29/12/2023
FR0011766658 D1 PART DIST D	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,13
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	270 348,45
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
Créances	Coupons et dividendes	49 475,75
Total des créances		49 475,75
Dettes	Frais de gestion	61 551,32
Dettes	frais de negociation	1 372,20
Total des dettes		62 923,52
Total dettes et créances		-13 447,77

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE	21 194 869,86	99,68
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	2 089 535,00	9,83
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	11 871 854,78	55,83
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	7 233 480,08	34,02
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	49 475,75	0,23
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	-62 923,52	-0,30
CONTRATS FINANCIERS	0,00	0,00
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	82 426,20	0,39
DISPONIBILITES	82 426,20	0,39
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
ACTIF NET	21 263 848,29	100,00

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL Actions & valeurs assimilées						2 089 535,00	9,83
TOTAL Actions & valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé						2 089 535,00	9,83
TOTAL Actions & valeurs ass. nég. sur un marché régl. ou ass.(sauf Warrants et Bons de Sous.)						2 088 295,00	9,82
TOTAL FRANCE						1 901 828,00	8,94
FR0000120073 AIR LIQUIDE			EUR	900		158 508,00	0,75
FR0000120271 TOTALENERGIES SE			EUR	3 200		197 120,00	0,93
FR0000120404 ACCOR			EUR	1 500		51 900,00	0,24
FR0000121014 LVMH MOET HENNESSY VUITTON			EUR	540		396 144,00	1,86
FR0000121972 SCHNEIDER ELECTRIC			EUR	900		163 602,00	0,77
FR0000124141 VEOLIA ENVIRONNEMENT			EUR	4 400		125 664,00	0,59
FR0000125486 VINCI			EUR	1 400		159 180,00	0,75
FR0000127771 VIVENDI			EUR	41 000		396 716,00	1,86
FR0000130692 CHARGEURS			EUR	5 700		66 576,00	0,31
FR0000131104 BNP PARIBAS ACTIONS A			EUR	2 200		137 698,00	0,65
FR0010220475 ALSTOM REGROUPT			EUR	4 000		48 720,00	0,23
FR0011289198 GLOBAL ECOPOWER REGPT 0712			EUR	9 000		0,00	0,00
TOTAL PAYS-BAS						186 467,00	0,88
NL0000235190 AIRBUS			EUR	700		97 846,00	0,46

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
NL0010273215 ASML HOLDING			EUR	130		88 621,00	0,42
TOTAL Bons de Souscriptions négo. sur un marché régl. ou assimilé						1 240,00	0,01
TOTAL FRANCE						1 240,00	0,01
FR0014003AC4 ARVERNE GROUP BSA 21			EUR	31 000		1 240,00	0,01
TOTAL Obligations & Valeurs assimilées						11 871 854,78	55,83
TOTAL Obligations & valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé						11 871 854,78	55,83
TOTAL Obligations à taux fixe négo. sur un marché régl. ou assimilé						6 194 236,35	29,13
TOTAL FRANCE						4 549 713,16	21,40
FR0011801596 RALLYE 4%14-280232 EMTN	02/04/2014	28/02/2032	EUR	1	4,00	63,00	0,00
FR0012174597 BPCE 2,875%14-300924	30/09/2014	30/09/2024	EUR	3	2,88	298 788,73	1,41
FR0013071644 RESIDE ET.INV.5%16-180225	18/02/2016	18/02/2025	EUR	2	5,00	88 024,26	0,41
FR0013248713 NEXANS 2,75%17-050424	05/04/2017	05/04/2024	EUR	4	2,75	406 464,92	1,92
FR0013257557 RALLYE 4,371%17-280232 EMTN	23/05/2017	28/02/2032	EUR	1		62,00	0,00
FR0013286838 BNQ POSTALE 1%17-161024 EMTN	16/10/2017	16/10/2024	EUR	3	1,00	294 272,54	1,38
FR0013413556 ELIS 1,75%19-110424	11/04/2019	11/04/2024	EUR	2	1,75	201 183,28	0,95
FR0013424934 BIRD AM 5,25%19-130624	14/06/2019	13/06/2024	EUR	21	5,25	207 363,87	0,98
FR0013434776 BNP PARIBAS TV19-150725 EMTN	15/07/2019	15/07/2025	EUR	3		295 199,92	1,39
FR0013446564 CAPELLI 7%19-190924 EMTN	19/09/2019	19/09/2024	EUR	2	7,00	182 381,75	0,86
FR0013459435 AKUO ENERGY 4%19-221125	22/11/2019	22/11/2025	EUR	175	4,00	166 178,28	0,78
FR0014001NR9 CALAF 7%28012021	28/01/2021	28/01/2026	EUR	290	7,00	193 959,94	0,91

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
FR0014002W77 EMERAUDEV 6%21-120426	12/04/2021	12/04/2026	EUR	200	6,00	162 344,00	0,76
FR0014004BV0 FONCIERE DES ASSOCIES 300626	28/06/2021	30/06/2026	EUR	410	5,00	395 874,04	1,86
FR0014004QF1 PRIAMS 4,9%21-260726	26/07/2021	26/07/2026	EUR	177	4,90	163 115,17	0,77
FR0014006XE5 BFCM 0,01%21-070325	25/11/2021	07/03/2025	EUR	1	0,01	95 848,25	0,45
FR0014008BU3 6E.SENS.IMMO. 4PCT22 15022025	15/02/2022	15/02/2025	EUR	30	4,00	291 070,53	1,37
FR001400KXW4 RCI BANQUE 4,625%23-021026	02/10/2023	02/10/2026	EUR	100	4,62	103 835,20	0,49
FR001400M8W6 COFACE 5,75%23-281133	28/11/2023	28/11/2033	EUR	2	5,75	208 891,15	0,98
XS1785467751 FORVIA 2,625%18-150625	08/03/2018	15/06/2025	EUR	400	2,62	393 905,00	1,85
XS2247623643 GETLINK 3,5%20-301025	30/10/2020	30/10/2025	EUR	200	3,50	198 706,50	0,93
XS2397781357 ILIAD 5,125%21-151026	27/10/2021	15/10/2026	EUR	200	5,12	202 180,83	0,95
TOTAL LUXEMBOURG						1 122 817,88	5,28
FR00140058D3 LANDEV1 7%21-200324	20/09/2021	20/03/2024	EUR	410	7,00	375 523,10	1,77
XS1651444140 EUROFINS SCIENTIFI 2,125%17-24	25/07/2017	25/07/2024	EUR	100	2,12	99 835,57	0,47
XS2230261336 HLD EUROPE 3,85%20-230926	23/09/2020	23/09/2026	EUR	4	3,85	376 363,33	1,77
XS2270708386 LANDEV1 TV20-311224	18/12/2020	31/12/2024	EUR	200	7,00	187 550,00	0,88
XS2360856517 HLD EUROPE 3,85%21-160727	16/07/2021	16/07/2027	EUR	90	3,85	83 545,88	0,39
TOTAL PAYS-BAS						317 253,33	1,49
XS1699848914 DUFY ONE 2,5%17-151024	24/10/2017	15/10/2024	EUR	320	2,50	317 253,33	1,49
TOTAL ETATS UNIS AMERIQUE						204 451,98	0,96
XS1959498160 FORD MOTOR CRED 3,021%19-0324	06/03/2019	06/03/2024	EUR	200	3,02	204 451,98	0,96

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL Obligations à taux variable, révisable négo. sur un marché régl. ou assimilé						180 565,00	0,85
TOTAL FRANCE						180 565,00	0,85
XS0179060974 AXA TV03 PERPETUEL EMTN S.13	17/10/2003	31/12/2050	EUR	220		180 565,00	0,85
TOTAL Obligations indexées négo. sur un marché régl. ou assimilé						347 284,00	1,63
TOTAL PAYS-BAS						347 284,00	1,63
FR0013413820 BNP PARIBAS ISS TV19-24 IDX	16/04/2019	16/04/2024	EUR	790		347 284,00	1,63
TOTAL Titres participatifs						709 852,00	3,34
TOTAL FRANCE						709 852,00	3,34
FR0000047664 BNP PARIBAS TPA 84-87	30/07/1984	31/12/2050	EUR	952		100 912,00	0,47
FR0000047821 DIAC TPA MAR85	11/03/1985	31/12/2050	EUR	274		60 006,00	0,28
FR0000140014 RENAULT TPA 83-84	03/10/1983	31/12/2050	EUR	1 100		322 300,00	1,52
FR0000140030 SAINT-GOBAIN TPA 83 TR.1	16/05/1983	31/12/2050	EUR	1 169		137 942,00	0,65
FR0000140063 BNP PARIBAS TPA 84 TR.1-2	09/07/1984	31/12/2050	EUR	778		88 692,00	0,42
TOTAL Titres subordonnés (TSR - TSDI)						4 439 917,43	20,88
TOTAL FRANCE						4 094 477,15	19,26
FR0000165847 CIC TSIPDI 90	10/12/1990	31/12/2050	EUR	55 000		44 884,85	0,21
FR0010167247 CNP ASSUR.TV05-PERP.TR.A TSDI	23/02/2005	31/12/2050	EUR	216		207 782,17	0,98
FR0011896513 GROUPAMA TV14-PERPETUAL	28/05/2014	31/12/2050	EUR	10		1 043 619,67	4,92
FR0011947720 ACMN VIE 4,625%14-040624	04/06/2014	04/06/2024	EUR	6	4,62	617 445,59	2,90
FR0012304459 CRED.AGRICOLE 3%14-221224 TSR	22/12/2014	22/12/2024	EUR	500 000	3,00	496 294,51	2,33

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
FR0012620367 CREDIT AGR.2,70% 15-140425 TSR	14/04/2015	14/04/2025	EUR	104 000	2,70	102 974,87	0,48
FR0012737963 CREDIT AGR.2,7% 15-150725	15/07/2015	15/07/2025	EUR	163 060	2,70	160 054,73	0,75
FR0013155009 BPCE 2,875% 16-220426 EMTN	22/04/2016	22/04/2026	EUR	1	2,88	101 110,93	0,48
FR0013166477 CR.AGRICOLE 2.8% 16-210726 TSR	21/07/2016	21/07/2026	EUR	91 076	2,80	88 410,25	0,42
FR0013179223 BPCE 3% 16-190726 EMTN	19/07/2016	19/07/2026	EUR	300 000	3,00	297 103,70	1,40
FR0013299641 BNP CARDIF 1% 17-291124	29/11/2017	29/11/2024	EUR	3	1,00	291 586,89	1,37
XS0181369454 AXA TV03-PERP EMTN	20/11/2003	31/12/2050	EUR	300		240 850,74	1,13
XS1155697243 LA MONDIALE TV14-PERP SUBORD.	17/12/2014	31/12/2050	EUR	400		402 358,25	1,89
TOTAL ROYAUME UNI						345 440,28	1,62
XS0197703118 ROTHSCHILD TV04-PERP.EMTN	05/08/2004	31/12/2050	EUR	500		345 440,28	1,62
TOTAL Titres d'OPC						7 233 480,08	34,02
TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE						7 233 480,08	34,02
TOTAL FRANCE						6 661 071,78	31,33
FR0000009987 UNION + (IC)			EUR	13,3		2 594 731,58	12,20
FR0007004171 MCA GESTOBLIG FCP			EUR	10 400		1 885 208,00	8,87
FR0010231936 MCA GTD C FCP 3DEC			EUR	5 850		1 002 690,00	4,72
FR0011668011 MCA ENTREPREND.PME C FCP 3DEC			EUR	1 600		346 528,00	1,63
FR0013106705 MCA GLOBAL MARKETS C FCP 3DEC			EUR	1 630		268 444,70	1,26
FR0013259165 GROUPAMA AX.LEG.21 J FCP 3DEC			EUR	550		563 469,50	2,65
TOTAL IRLANDE						141 852,30	0,67

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
IE00B02KXK85 ISHARES CHINA LARGE CAP UCITS			EUR	2 270		141 852,30	0,67
TOTAL LUXEMBOURG						430 556,00	2,02
LU1287023003 AM.EURO GOV BOND 5-7Y UC.ETF C			EUR	2 800		430 556,00	2,02

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON

(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part D1 : Information relative à la part à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEVISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 29 décembre 2023

SICAV PUISSANCE N°4

Société d'Investissement à Capital Variable

CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC)

6 avenue de Provence

75009 PARIS

Etablissement Dépositaire



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 29 décembre 2023

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le conseil d'administration de la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SICAV PUISSANCE N°4 relatifs à l'exercice clos le 29 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la direction relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de la société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 27 mars 2024

Le Commissaire aux comptes,
JPA



Pascal ROBERT